

PLÉRIN

Jean-Claude **BALANANT**
Hubert **CHARBONNEAU**
Agnès **IMBERT**

Experts-comptables associés et
Commissaires aux comptes

Marina **PASSAIS**
Expert-comptable associée

Association EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
2 rue du Crec'h Ugen
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE

1°) - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

2°) - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

PLÉRIN

Jean-Claude **BALANANT**
Hubert **CHARBONNEAU**
Agnès **IMBERT**
Experts-comptables associés et
Commissaires aux comptes
Marina **PASSAIS**
Expert-comptable associée

ASSOCIATION EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
2 rue du Crec'h Ugen
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 décembre 2023

Aux Adhérentes et Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nous avons validé le bien-fondé et la valorisation des subventions comptabilisées dans les comptes annuels et notamment procédé au rapprochement avec les produits à recevoir mentionnés en page 13 de l'annexe.
- Nous avons procédé à un rapprochement entre le chiffre d'affaires comptabilisé et les données issues de la gestion commerciale afin de valider l'exhaustivité du chiffre d'affaires comptabilisé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à PLERIN, le 28 mars 2024

COHESIO - SAS PARIS DENIS BALANANT ET ASSOCIES,
représentée par **Madame Agnès IMBERT**
Commissaire aux comptes



ANNEXE « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	50 289	42 394	7 894	10 513
. Autres	149 875	139 483	10 392	15 226
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	1 260		1 260	1 260
. Prêts				
. Autres	1 135		1 135	2 494
Total	202 558	181 878	20 681	29 493
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	23 231	16 680	6 551	4 749
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	73 776		73 776	43 044
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	268 336		268 336	272 461
Valeurs mobilières de placement	546 866		546 866	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	502 962		502 962	943 205
Charges constatées d'avance				5 250
Total	1 415 170	16 680	1 398 490	1 268 709
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 617 728	198 558	1 419 170	1 298 202

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres	818 774	758 778
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	10 920	59 996
Situation nette (sous-total)	829 694	818 774
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	829 694	818 774
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	71 378	79 000
Provisions pour charges	223 665	223 665
Total	295 043	302 665
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 749	32 843
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	177 937	138 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	51 329	5 084
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	16 419	538
Total	294 434	176 764
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 419 170	1 298 202

AA EAU ET RIVIERES

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		48 512	2,97		51 414	3,77	-2 902	-5,65
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		28 116	1,72		28 285	2,08	-169	-0,60
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		590 292	36,11		518 463	38,06	71 828	13,85
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		614 551	37,59		586 334	43,05	28 217	4,81
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		90 898	5,56		53 947	3,96	36 951	68,50
Mécénats		168 941	10,33		647	0,05	168 294	#####
Legs, donations et assurances-vie		46 409	2,84		48 049	3,53	-1 640	-3,41
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		45 566	2,79		36 789	2,70	8 777	23,86
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		1 473	0,09		38 145	2,80	-36 672	-96,14
Total		1 634 757	100,00		1 362 074	100,00	272 683	20,02
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		94 726	5,79		70 936	5,21	23 790	33,54
Variation de stocks		-821	-0,05		11 426	0,84	-12 247	-107,19
Autres achats et charges externes		408 304	24,98		268 980	19,75	139 324	51,80
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		90 095	5,51		43 578	3,20	46 517	106,75
Salaires et traitements		791 304	48,40		686 659	50,41	104 644	15,24
Charges sociales		236 394	14,46		194 469	14,28	41 925	21,56
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		30 859	1,89		33 540	2,46	-2 681	-7,99
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges		1 015	0,06		450	0,03	565	125,50
Total		1 651 875	101,05		1 310 038	96,18	341 838	26,09
Résultat d'exploitation		-17 118	-1,05		52 036	3,82	-69 155	-132,90
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2	0,00		1 908	0,14	-1 907	-99,92
Autres intérêts et produits assimilés		10 180	0,62				10 180	#####
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		10 182	0,62		1 908	0,14	8 274	433,57
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		10 182	0,62		1 908	0,14	8 274	433,57

AA EAU ET RIVIERES

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-6 937	-0,42	53 944	3,96	-60 881	-112,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			100	0,01	-100	-100,00
Sur opérations en capital	19 551	1,20	6 404	0,47	13 147	205,31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total	19 551	1,20	6 504	0,48	13 047	200,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion			251	0,02	-251	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total			251	0,02	-251	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 551	1,20	6 252	0,46	13 298	212,69
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	1 694	0,10	201	0,01	1 493	742,79
TOTAL DES PRODUITS	1 664 490		1 370 486		294 004	21,45
TOTAL DES CHARGES	1 653 569		1 310 490		343 080	26,18
EXCEDENT OU DEFICIT	10 920	0,67	59 996	4,40	-49 076	-81,80
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	13 703		13 703			
Bénévolat	272 333		275 519		-3 186	-1,16
Total	286 036		289 222		-3 186	-1,10
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	13 703		13 703			
Prestation en nature						
Personnel bénévole	272 333		275 519		-3 186	-1,16
Total	286 036		289 222		-3 186	-1,10

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE**Objet :**

Eau et rivières de Bretagne est une association de protection de l'environnement.

Activités ou missions :

Défendre et protéger la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Moyens mis en oeuvre :

Sensibilisation du public par le biais d'animation dans les antennes et au centre de Belle Isle en Terre

Effectifs :

28 Salariés

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La provision retraite s'établit à 223 664.64 euros

Les éléments suivant reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieur de la situation.

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaire

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les stocks sont valorisés à leur cout d'achat.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute est supérieur à la valeur de réalisation.

Le fait générateur retenu pour les cotisations est l'appel.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externe de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	linéaire	1 an				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	linéaire	de 3 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles	linéaire	de 2 à 10 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....

Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....

Eléments réévalués.....

Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles.....

Immobilisations corporelles.....

Biens reçus par legs ou donations
et destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	193 454	6 709		200 163
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	3 754	17	1 376	2 395
Total.....	197 208	6 727	1 376	202 558

Amortissements et dépréciation

Immobilisations incorporelles.....

Immobilisations corporelles.....

Biens reçus par legs ou donations
et destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	167 715	14 178		181 878
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	167 715	14 178		181 878

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....

Autres créances.....

Etat des créances :

Actif immobilisé.....

Actif circulant et charges constatées d'avance.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	1 135	1 135	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	342 111	342 111	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....

Immobilisations financières.....

Usagers et comptes rattachés.....

Autres créances.....

Disponibilités.....

10 489

268 333

Charges constatées d'avance :

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		59 996

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Total des affectations		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	758 778	59 996		818 774
Report à nouveau.....				
Résultat de l'exercice.....	59 996	10 920	59 996	10 920
Situation nette	818 774	70 916	59 996	829 694
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	818 774	70 916	59 996	829 694

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	758 778	59 996		818 774
Total (1)	758 778	59 996		818 774
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	302 665		7 622	295 043
Total (3)	302 665		7 622	295 043
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....	17 661	16 680	17 661	16 680
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)	17 661	16 680	17 661	16 680
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	1 079 103	76 676	25 283	1 130 497
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Sous-total							
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total							

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	48 749	48 749		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	177 937	177 937		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	51 329	51 329		
Produits constatés d'avance	16 419	16 419		
Total :	294 434	294 434		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

--

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
Emprunts et dettes financières diverses
Fournisseurs..... 15 819
Dettes fiscales et sociales..... 140 482
Autres dettes

--

Produits constatés d'avance :

16 419

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
HEBERGEMENT CRIR	205 657	145 342	32,40	26,25
VENTE GASPIDO + KORRIDOR	12 300	10 900	1,94	1,97
ANIMATION SCOLAIRE	306 178	278 577	48,24	50,30
ANIMATION SORTIE NATURE	12 559	16 477	1,98	2,98
FORMATION	3 400	800	0,54	0,14
PRESTATION NON SCOLAIRE	24 392	44 913	3,84	8,11
AUTRE ACTION DE SENSIBILISATIONS	28 325	10 433	4,46	1,88
INSCRIPTION COLLOQUE	2 044	50	0,32	0,01
ENTREE AQUARIUM	14 036	11 596	2,21	2,09
VENTES DIVERSES	15 774	18 110	2,49	3,27
LOCATION DIVERSES	10 028	16 583	1,58	2,99
Total	634 693	553 781	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	48 512	51 414	5,00	6,61
Subventions d'exploitation	614 551	586 334	63,40	75,35
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels	90 898	53 947	9,38	6,93
Mécénats	168 940	38 410	17,43	4,94
Legs et donations et assurances-vie	46 409	48 049	4,79	6,17
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	969 310	778 154	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Heurs benevoles	17511,12* 15.552 = 272332.94

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Le matériel station sport nature appartient à la communauté des Communes Guingamp Paimpol Agglomération

Le matériel sportif Tour d'escalade appartient au conseil départementale des Cotes d'Armor

Nature	Valorisation
matériel station sport nature une remorque de 20 vélos un porte vélo de coffre une remorque enfant deux portes bébés un support vélo 10 VTT adultes	valeur estimé 6000 euros
dons en nature TOURS D'ESCALADE	1 000 euros

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE**Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	38 909
Montant de la rubrique "Legs, donations"	7 500
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	46 409

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

		223 665	
--	--	---------	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

--

9 - AUTRES INFORMATIONS

Le montant des honoraires du Commissaire aux compte s'est élevé à 3800 euros pour cet exercice

L'effectif au 31/12/2023 est de 28 salariés dont 2 cadres

Les rémunérations des 2 cadres

1 er cadre 50 557,40 euros

2 nd cadre 43 353.70 euros

le montant des subventions

Diverses 270 070 euros

d'Etat 107 000 euros

Conseil Régionale 119 000 euros

Communes 13 208,60 euros

Etablissement publics 88 913.99 euros

Europe 16 358 euros

La provision pour risque sur les aides Covid à été reprise pour un montant de 7622 euros ce qui porte la provision à 71378 euros.

PLÉRIN

Jean-Claude **BALANANT**
Hubert **CHARBONNEAU**
Agnès **IMBERT**

Experts-comptables associés et
Commissaires aux comptes

Marina **PASSAIS**
Expert-comptable associée

ASSOCIATION EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
2 rue du Crec'h Ugen
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

Aux Adhérentes et Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PLÉRIN, le 28 mars 2024

COHESIO - SAS PARIS DENIS BALANANT ET ASSOCIES,
représentée par **Madame Agnès IMBERT**
Commissaire aux comptes

 **COHESIO**
Experts Comptables
& Commissaires aux Comptes
Avenue du Chalutier Le Forban
BP 419 - 22194 PLÉRIN CEDEX
Tél. 02 96 58 62 10 - Fax 02 96 74 63 10
SAS PARIS-DENIS-BALANANT et Ass. - Siret : 422 605 655
www.cohesio.net

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Bretagne et à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rennes.

Avenue du Chalutier Le Forban, BP 419, 22194 PLÉRIN CEDEX
SAS Paris Denis Balanant au capital de 2 451 600 € - SIREN N°422 805 655
TVA intracommunautaire FR66422805655
PLÉRIN | RENNES | QUIMPER | VANNES

Tél. 02 96 58 62 10 - plerin@cohesio.net - www.cohesio.net